actuellement poursuivis au plan Est Ouest."

Compte tenu de toutes ces considérations, la Turquie a contribué activement aux consultations au sein de l'OTAN. Nous sommes prêts à faire preuve de la même attitude positive et constructive au cours des travaux de la Conférence et à contribuer à un dénouement fructueux de celle-ci.

Le point de vue de la Turquie coincide tout à fait avec celui qui est énoncé dans le document Eléments de base de l'OTAN. Je ne vais donc pas les répéter mais je voudrais mettre l'accent sur un certain nombre de points qui sont particulièrement importants pour mon pays.

Tout d'abord, lors de l'établissement d'un régime ciels ouverts, il faudrait énoncer comme principe important, la création d'une sécurité égale pour tous les états participants. Cela découle naturellement des objectifs que je viens de mentionner et par conséquent chaque participant, quels que soient ses moyens, devrait avoir un accès égal aux avantages du régime.

En ce qui concerne les restrictions imposées aux vols, elles ne pourront être justifiées que pour des questions de sécurité, ou conformément aux obligations découlant du droit international. Mais cela ne devrait pas lever les interdictions établies dans le cadre des procédures de l'OACI relatives aux vols qui dépassent le cadre du régime ciels ouverts.

Il va sans dire que les vols effectués au-dessus des détroits turcs dans le cadre de ce régime ne constitueront d'aucune manière un précédent pour la réalisation de vols en dehors de cet accord.

Je m'arrêterai enfin à la participation au régime ciels ouverts des états européens autres que ceux qui sont membres de l'OTAN ou de l'organisation du Traité de Varsovie. En principe, la Turquie ne s'oppose pas à un tel élargissement, pourvu que la participation de ces états soit envisagée une fois que le régime aura été bien établi et si la décision de les inviter est prise par consensus et pour chacun de ces états individuellement.

d

M

p.

đe lė

ŋ

nc

ШC

CC

₫é

Je vous remercie.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

J'aimerais passer la parole maintenant au Ministre des Affaires Etrangères de l'Espagne, Son Excellence Francisco Fernandez Ordonez.

SON EXCELLENCE FRANCISCO FERNANDEZ ORDONEZ, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, ESPAGNE:

Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de remercier notre hôte canadien et plus particulièrement notre collègue Joe Clark pour la magnifique hospitalité et le très beau travail qu'il a réalisé afin de créer des conditions nécessaires à notre réunion.